

**NOTE DE TRAVAIL****ASSEMBLÉE — 36^e SESSION****PLÉNIÈRE****Point 7 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2004, 2005 et 2006****RAPPORT SUR LE RESPECT ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE LA
REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ÉQUITABLE DANS LES POSTES
DU SECRÉTARIAT DE L'OACI (RÉSOLUTION A24-20)**

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note rend compte des efforts déployés par le Conseil et des mesures qu'il a prises pour appliquer la Résolution A24-20 sur le respect et l'application du principe de la représentation géographique équitable (RGE) durant la période 2004-2006.

À cet égard, les efforts déployés par le Secrétariat ont été suivis par le Conseil à travers l'examen des rapports annuels et semi-annuels de mise en œuvre présentés par le Secrétaire général. La cible minimale pour le recrutement de candidats d'États non représentés et représentés au-dessous du niveau souhaitable était de 50 % des nominations externes. Au cours de la période examinée, les pourcentages ont dépassé la cible en 2004 et 2005, avec 58,33 et 60 % respectivement, mais n'ont pas atteint la cible en 2006, avec 37,93 %.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à entériner les mesures prises par le Conseil et à souligner la nécessité de poursuivre les efforts déployés dans la mise en œuvre du principe de la RGE par l'application continue de toutes les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée dans le passé et des dispositions de l'article 4 du Code du personnel de l'OACI ;
- à demander au Secrétaire général de présenter un rapport à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux Stratégies d'exécution de soutien n ^o s 1, 4 et 7.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Doc 9848, Résolutions de l'Assemblée en vigueur

1. INTRODUCTION

1.1 Le présent rapport est présenté en application du paragraphe 1 du dispositif de la Résolution A24-20 concernant le respect et l'application du principe de la représentation géographique équitable (RGE) adopté en 1983, qui demande au Secrétaire général de soumettre au Conseil de l'OACI un rapport annuel d'avancement sur cette question. Le présent rapport est le septième qui est présenté à l'Assemblée ; il porte sur la période de trois ans (2004-2006) et résume les examens effectués par le Conseil depuis la 35^e session de l'Assemblée. En 2004, l'Assemblée avait entériné les mesures prises par le Conseil et souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour mettre en œuvre le principe de la RGE par l'application continue de toutes les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée dans le passé et des dispositions de l'article 4 du Code du personnel de l'OACI.

1.2 Le recrutement à l'OACI est régi par l'article 4 de son Code du personnel (Doc 7350, disponible sur l'ICAO-Net) qui souligne que la considération primordiale dans les nominations et promotions de personnel est la nécessité d'atteindre les niveaux les plus élevés d'efficacité, de compétence et d'intégrité, et qu'il est important de recruter du personnel sur une base géographique aussi large que possible et d'assurer une représentation égale des deux sexes.

2. MESURES PRISES PAR LE CONSEIL AU COURS DE LA PÉRIODE 2004-2006

2.1 En application du paragraphe 1 du dispositif de la Résolution A24-20, le Conseil est tenu de donner effet au principe de la RGE à travers l'examen des pratiques de nomination et de promotion, l'instauration de politiques de recrutement et de gestion du personnel et l'adoption des mesures nécessaires.

2.2 Au cours de la période considérée, le Conseil a examiné les rapports annuels et semi-annuels présentés par le Secrétaire général sur l'application de la Résolution A24-20. Le Conseil a demandé au Secrétaire général (C-DEC 174/6 et C-DEC 177/5) de s'assurer que le recrutement est fondé sur les niveaux les plus élevés d'efficacité, de compétence et d'intégrité et de veiller à ce que le principe de la RGE soit appliqué, en accordant la priorité aux candidats d'États non représentés et sous-représentés lorsque que les candidats ont des compétences égales et qu'il n'y ait pas de distinction de sexe. Il a aussi souligné qu'il incombe aux États contractants de l'OACI d'encourager leurs ressortissants qualifiés à présenter leur candidature à des postes de l'OACI. L'action du Secrétaire général et des États contractants de l'OACI est également nécessaire pour renforcer l'application du principe de la RGE.

2.3 Pour aider l'Assemblée à évaluer les efforts déployés pour la mise en œuvre du principe de la RGE, des données sont présentées dans les Appendices A à F. L'Appendice A comprend huit tableaux de statistiques qui donnent, pour chaque année examinée, les renseignements suivants :

- a) *un aperçu du nombre total de postes et d'employés au 31 décembre, avec ventilation selon la source de financement, les catégories de personnel et la relation avec la RGE (Tableau 1)* — Alors qu'il y a eu une diminution soutenue du nombre de postes du Programme ordinaire par suite de départs, la proportion de postes soumis à la RGE a légèrement augmenté, passant de 70 à 74 % ;
- b) *un aperçu du nombre d'États groupés par niveaux de représentation (Tableau 2)*. Le nombre total des États a atteint 189 par suite de l'addition du Timor-Leste en 2005.

Le nombre des États représentés au Secrétariat dans des postes soumis à la RGE a diminué de 74 en 2004 à 72 en 2006 ;

- c) *une ventilation du personnel dans les postes soumis à la RGE, premièrement par groupes d'États sur la base du niveau de représentation (Tableau 3) et deuxièmement par régions de leurs nationalités (Tableau 4) ;*
- d) *la proportion d'employés dans des postes soumis à la RGE, titulaires de contrats sans perspectives de carrière (Tableau 5). Il convient de rappeler que la décision du Conseil en date du 4 mars 1985 (C-DEC 114/7) a fixé à un minimum de 33 % le pourcentage de nominations sans perspectives de carrière à des postes soumis à la RGE ;*
- e) *le nombre de nominations à des postes soumis à la RGE effectuées chaque année, y compris la somme des personnes nommées par groupes d'États et la source du candidat (Tableau 6). Il convient de rappeler qu'en 1997, le Conseil a fixé une cible révisée de 50 % de nominations de candidats externes provenant d'États « non représentés » et d'États représentés « au-dessous du niveau souhaitable ». À cet égard, les pourcentages atteints en 2004, 2005 et 2006 sont de 58,33, 60,0 et 37,93 respectivement ;*
- f) *le nombre de candidatures reçues à des postes soumis à la RGE et auxquels des nominations ont été effectuées, présenté premièrement par groupes d'États (Tableau 7) et deuxièmement par régions d'origine des candidats (Tableau 8). La proportion de candidatures par région ou niveau de représentation est toutefois restée constante.*

2.4 Des détails concernant le personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (200) qui occupent des postes soumis à la RGE, par région/État au 31 décembre 2006, sont donnés dans l'Appendice B, tandis que le nombre d'employés (74) qui occupent des postes permanents non soumis à la RGE à la même date est donné dans l'Appendice C.

2.5 L'Appendice D donne une présentation détaillée de la représentation par région et État dans les postes clés, c'est-à-dire Directeurs et Administrateurs généraux (PO). Au 31 décembre 2006, 17 des 22 postes clés étaient pourvus, 3 au niveau Directeur et 14 au niveau PO. Ils étaient occupés par des ressortissants de 14 États de 7 régions différentes.

2.6 L'Appendice E est une liste des nominations effectuées, au cours de la période considérée, à des postes relevant de la RGE. Les données sont présentées pour chaque année et indiquent la classe du poste, son titre, la nationalité de la personne nommée et la qualité du candidat-externe ou interne. Les renseignements concernant les nominations effectuées dans les six premiers mois de 2007 se trouvent à l'Appendice F. Il convient de noter que les nominations de trois femmes aux postes de Directeur serviront également à améliorer la représentation des femmes à des postes clés de décision. Ces nominations seront formellement consignées dans le rapport annuel de 2007.

APPENDICE A

TABLEAUX STATISTIQUES

Les tableaux statistiques ci-après contiennent des données sur la représentation des États et des régions ainsi que sur la composition du personnel soumis au principe de la répartition géographique équitable (RGE). Pour les Tableaux 6, 7 et 8, les périodes de référence sont des années complètes ; pour les autres tableaux, il s'agit des dates du 31 décembre 2004, du 31 décembre 2005 et du 31 décembre 2006, selon le cas.

Tableau 1
Nombre total de postes et de fonctionnaires du Secrétariat,
nombre de postes soumis à la RGE et nombre de fonctionnaires
occupant des postes soumis à la RGE

	2004				2005				2006			
	Total		RGE		Total		RGE		Total		RGE	
	Postes	Fonct.										
<u>Adm. et fonct. de rang supérieur</u>												
Programme ordinaire	318	263	221	196	275	240	203	183	273	235	202	184
AOSC*	27	18	22	18	24	18	24	18	24	15	24	16
Autres fonds (CAFAC et CEAC seulement) à l'exclusion des fonds d'affectation spéciale	11	11			11	11			11	11		
<u>Services généraux</u>												
Programme ordinaire	396	341			357	327			354	310		
AOSC	53	45			51	45			51	45		
Autres fonds [CAFAC, CEAC, CLAC, et fonds d'affectation spéciale (AVSEC)]	16	15			12	12			8	8		
TOTAL	821	693	243	214	730	653	227	201	721	624	226	200

Tableau 2
Groupes d'États, d'après le degré de représentation

Groupes d'États	2004		2005		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non représentés (A)	114	60,64	115	60,85	117	61,90
Au-dessous du degré souhaitable (B)	9	4,79	8	4,23	7	3,70
Au degré souhaitable (C)	31	16,49	36	19,05	38	20,11
Au-dessus du degré souhaitable (D)	34	18,09	30	15,87	27	14,29
TOTAL	188	100,00	189	100,00	189	100,00

*Dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC)

Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC)

Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC)

Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC)

Fonds d'affectation spéciale (TF)

Tableau 3
Fonctionnaires soumis à la RGE, par groupes d'États,
d'après le degré de représentation

Groupes d'États	2004		2005		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non représentés (A)	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Au-dessous du degré souhaitable (B)	36	16,82	34	16,92	30	15,00
Au degré souhaitable (C)	37	17,29	43	21,39	49	24,50
Au-dessus du degré souhaitable (D)	141	65,89	124	61,69	121	60,50
TOTAL	214	100,00	201	100,00	200	100,00

Tableau 4
Fonctionnaires soumis à la RGE, par régions

Régions	2004		2005		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
AFI	43	20,09	38	18,91	32	16,00
ASIA/PAC	28	13,08	26	12,94	22	11,00
EUR(E)	13	6,07	12	5,97	14	7,00
EUR(W)	42	19,63	39	19,40	40	20,00
LAM/CAR	30	14,02	29	14,43	30	15,00
MID	4	1,87	4	1,99	5	2,50
NAM	54	25,23	53	26,37	57	28,50
TOTAL	214	100,00	201	100,00	200	100,00

Tableau 5
Fonctionnaires sans perspectives de carrière occupant
des postes soumis à la RGE
(2004, 2005, 2006)

Fonctionnaires sans perspectives de carrière	2004	2005	2006
Nombre	90	82	89
Pourcentage du nombre total de fonctionnaires soumis à la RGE	42,1	40,8	44,5

Tableau 6
Nominations de fonctionnaires à des postes soumis à la RGE

	2004				2005				2006			
	Ext. Nombre	%	Ext. et Int. Nombre	%	Ext. Nombre	%	Ext. et Int. Nombre	%	Ext. Nombre	%	Ext. et Int. Nombre	%
Non représentés (A)	1	58,33	1	47,06	3	60,00	3	37,50	4	37,93	4	33,33
Au-dessous du degré souhaitable (B)	6		7		3		3		7		9	
Au degré souhaitable (C)	1	8,33	2	11,76	1	10,00	4	25,00	9	31,03	11	28,21
Au-dessus du degré souhaitable (D)	4	33,33	7	41,18	3	30,00	6	37,50	9	31,03	15	38,46
TOTAL	12	100,00	17	100,00	10	100,00	16	100,00	29	100,00	39	100,00

Tableau 7
Nombre de candidatures reçues à des postes auxquels des candidats ont été nommés en 2004, 2005 et 2006 (par groupes d'États)

Groupes d'États	2004		2005		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non représentés (A)	135	32,23	163	33,33	221	31,20
Au-dessous du degré souhaitable (B)	187		161		238	
Au degré souhaitable (C)	167	16,72	161	16,56	297	20,19
Au-dessus du degré souhaitable (D)	510	51,05	487	50,10	715	48,61
TOTAL	999	100,00	972	100,00	1 471	100,00

Tableau 8
Nombre de candidatures reçues à des postes auxquels des candidats ont été nommés en 2004, 2005 et 2006 (par régions)

Régions	2004		2005		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
AFI	202	20,22	185	19,03	282	19,17
ASIA/PAC	154	15,42	180	18,52	249	16,93
EUR(E)	52	5,21	47	4,85	59	4,01
EUR(W)	157	15,71	147	15,12	263	17,88
LAM/CAR	124	12,41	112	11,52	86	12,58
MID	63	6,31	60	6,17	185	5,85
NAM	247	24,72	241	24,79	347	23,59
TOTAL	999	100	972	100	1 471	100

APPENDICE B

**ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES DE RANG SUPÉRIEUR OCCUPANT
DES POSTES SOUMIS À LA RGE
DEGRÉ DE REPRÉSENTATION DES ÉTATS DANS CHAQUE RÉGION
31 DÉCEMBRE 2006**

DEGRÉ DE REPRÉSENTATION : A = non représenté
B = au-dessous du degré souhaitable

RÉGION/ÉTAT	DIR	PO	P5	P4	P3	P2	P1	EFFECTIF TOTAL	DEGRÉ SUOHAITABLE	DEGRÉ DE REPRÉSENTATION
EUR(E) (suite)										
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
L'ex-République yougoslave de Macédoine	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Moldova	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Pologne	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
République tchèque	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Roumanie	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Serbie	-	-	2	-	-	-	-	2	1	D
Slovaquie	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Tadjikistan	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Total — EUR(E)	0	1	3	9	1	0	0	14	21	B
EUR(W)										
Allemagne	-	-	2	2	1	-	-	5	8	B
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Autriche	-	-	-	-	-	-	-	-	2	A
Belgique	-	-	-	2	-	-	-	2	2	C
Danemark	-	1	-	-	-	-	-	1	2	B
Espagne	-	-	1	2	-	-	-	3	3	C
Finlande	-	-	1	-	-	-	-	1	1	C
France	1	-	2	3	-	2	-	8	6	D
Grèce	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Irlande	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Islande	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Italie	-	-	2	3	-	-	-	5	5	C
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Norvège	-	-	-	-	-	-	-	-	2	A
Pays-Bas	-	1	-	2	-	-	-	3	3	C
Portugal	-	1	-	-	-	1	-	2	1	D
Royaume-Uni	-	-	1	4	-	-	-	5	7	B
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Suède	-	-	1	1	-	-	-	2	2	C
Suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	2	A
Total — EUR(W)	1	3	10	22	1	3	0	40	47	B

RÉGION/ÉTAT	DIR	PO	P5	P4	P3	P2	P1	EFFECTIF TOTAL	DEGRÉ SOUHAITABLE	DEGRÉ DE REPRÉSENTATION
LAM/CAR										
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Argentine	-	-	-	1	1	-	-	2	2	C
Bahamas	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Barbade	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Belize	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Bolivie	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Brésil	-	-	1	3	1	-	-	5	2	D
Chili	-	1	1	-	-	-	-	2	1	D
Colombie	-	-	-	2	-	-	-	2	1	D
Costa Rica	-	-	-	2	1	-	-	3	1	D
Cuba	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
El Salvador	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Équateur	-	-	1	-	-	-	-	1	1	C
Grenade	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Guatemala	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Haïti	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Honduras	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Jamaïque	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Mexique	-	-	1	1	-	1	-	3	2	D
Nicaragua	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Panama	-	-	-	1	1	-	-	2	1	D
Paraguay	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Pérou	-	-	-	1	-	1	-	2	1	D
République dominicaine	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Sainte-Lucie	-	-	1	-	-	-	-	1	1	C
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Uruguay	-	-	-	2	-	-	-	2	1	D
Venezuela	-	-	-	1	1	-	-	2	1	D
Total — LAM/CAR	0	1	5	17	5	2	0	30	27	D
MID										
Afghanistan	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Arabie saoudite	-	-	-	-	-	-	-	-	2	A
Bahreïn	-	1	-	-	-	-	-	1	1	C
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Émirats arabes unis	-	-	-	-	-	-	-	-	2	A
Iran (République islamique d')	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C

RÉGION/ÉTAT	DIR	PO	P5	P4	P3	P2	P1	EFFECTIF TOTAL	DEGRÉ SOUHAITABLE	DEGRÉ DE REPRÉSENTATION
MID (suite)										
Iraq	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Israël	-	-	-	-	-	-	-	-	2	A
Jordanie	-	-	-	-	1	-	-	1	1	C
Koweït	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Liban	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Oman	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Pakistan	-	-	1	-	-	-	-	1	1	C
Qatar	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
République arabe syrienne	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	A
Yémen	-	-	-	1	-	-	-	1	1	C
Total — MID	0	1	1	2	1	0	0	5	15	B
NAM										
Canada	-	2	6	14	9	13	-	44	3	D
États-Unis	-	3	5	5	-	-	-	13	26	B
Total — NAM	0	5	11	19	9	13	0	57	29	D

APPENDICE C
PERSONNEL DE LA CATÉGORIE DES ADMINISTRATEURS ET
FONCTIONNAIRES DE RANG SUPÉRIEUR OCCUPANT
DES POSTES DU PROGRAMME ORDINAIRE
NON SOUMIS À LA RGE
31 DÉCEMBRE 2006

États contractants	SG	DIR	PO	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Personnel des services linguistiques
Argentine	-	-	-	-	3	-	-	-	3	3
Autriche	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1
Belgique	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1
Cameroun	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1
Canada	-	-	-	1	7	5	3	-	16	16
Chine	-	-	-	1	4	1	-	-	6	6
Colombie	-	-	-	-	1	1	-	-	2	2
Égypte	-	-	-	-	3	-	-	-	3	3
Espagne	-	-	-	1	1	-	-	-	2	2
États-Unis	-	-	-	-	2	-	-	-	2	2
Fédération de Russie	-	-	1	1	10	3	-	-	15	15
France	-	-	-	1	2	-	-	-	3	3
Liban	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1
Maroc	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1
Mexique	-	-	-	-	1	1	-	-	2	2
République arabe syrienne	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1
Royaume-Uni	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1
Uruguay	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1
Total	0	0	1	7	39	12	3	0	62	62

COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'AVIATION CIVILE

États contractants	SG	DIR	PO	P5	P4	P3	P2	P1	Totals	Financement
Algérie	1	-	-	-	-	-	-	-	1	
Allemagne	-	-	-	-	-	1	-	-	1	CCAC
France	-	-	1	1	2	3	-	-	7	CCAC
Irlande	-	-	-	1	-	-	-	-	1	CCAC
Niger	-	-	-	-	-	1	-	-	1	CAFAC
Royaume-Uni	-	-	-	-	1	-	-	-	1	CCAC
Total	1	0	1	2	3	5	0	0	12	

APPENDICE D
RÉGIONS ET ÉTATS DONT PROVIENNENT LES TITULAIRES
DES POSTES CLÉS SOUMIS À LA RGE
(AU 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006)

Région/État	Degré de représentation						Nombre de directeurs						Nombre d'administrateurs généraux					
	Région			État			Région			État			Région			État		
	04	05	06	04	05	06	04	05	06	04	05	06	04	05	06	04	05	06
Afrique	D	B	B				1	1	1				3	2	2			
Algérie				C												1		
Burkina Faso				C	C	C										1	1	1
Lesotho				D	D	D										1		1
Maroc				D	D	D										1	1	1
Niger				D	D	D										1	1	1
Tanzanie				D	D	D										1	1	1
ASIA/PAC	B	B	B				1	1	1				2	2	1			
Inde				D	D	D				1	1	1				1		
Malaisie				C	C	C										1	1	1
Népal				D	D	C										1	1	1
Europe (E)	B	B	B										1	1	1			
Fédération de Russie				D	D	D										1	1	1
Europe (W)	B	B	B				1	1					4	3	3			
Danemark				C	B	B										1	1	1
France				D	D	D										1	1	1
Pays-Bas				C	C	C										1	1	1
Portugal				D	D	D										1	1	1
Royaume-Uni				B												1		
Amérique latine/Caraïbes	D	D	D				1	1	1				1	1	1			
Chili				D	D	D										1	1	1
Cuba				D	D					1	1					1	1	1
MID			B										1	1				
Bahreïn					C	C											1	1
Amérique du Nord	D	D	D				1	1					4	4	5			
Canada				D	D	D										2	2	2
États-Unis				B	B	B				1	1					2	2	3
Total							5	5	3				15	14	14			

DEGRÉ DE REPRÉSENTATION

A = non représenté

B = au-dessous du degré souhaitable

C = au niveau souhaitable

D = au-dessus du degré souhaitable

APPENDICE E
CANDIDATS NOMMÉS EN 2004, 2005 ET 2006
NATIONALITÉS ET SOURCE DU RECRUTEMENT

Classe/Titre		Nationalité	Source
2004			
DIR Directeur des affaires juridiques		France	Externe
PO Chef du Bureau des relations extérieures et de l'information du public, OSG		Canada	Interne
PO Directeur régional de l'OACI, Paris		Danemark	Externe
PO Directeur adjoint du transport aérien, ATB		Royaume-Uni	Interne
PO Directeur régional de l'OACI, Le Caire		Bahreïn	Interne
P-5 Chef de la Section de la gestion des aéroports et des installations et services de route, ATB		Suède	Interne
P-5 Chef de la Section des enquêtes et de la prévention des accidents, ANB		Brésil	Externe
P-5 Chef de la Section de médecine aéronautique, ANB		Royaume-Uni	Externe
P-5 Chef de la Section communication, navigation et surveillance, ANB		États-Unis	Externe
P-4 Administrateur, Soutien des acquisitions (technique), PST, PRO, TCB		Italie	Externe
P-4 Expert régional, Gestion du trafic aérien et Recherches et sauvetage, Mexico		Mexique	Externe
P-4 Expert, Gestion du trafic aérien, ANB		États-Unis	Externe
P-4 Expert, Section des enquêtes et de la prévention des accidents, ANB		Royaume-Uni	Externe
P-3 Administrateur (trésorerie), FIN, OSG		Guinée	Externe
P-3 Adjoint du Directeur, TCB		Brésil	Externe
P-3 Assistant personnel du Secrétaire général, OSG		Canada	Interne
P-2 Expert (systèmes d'information géographique pour l'aéronautique), CART, AIS/MAP, ANB		Canada	Externe
2005			
PO Sous-Directeur chargé des services du personnel, ADB		Burkina Faso	Interne
PO Directeur adjoint du transport aérien, ATB		États-Unis	Externe
PO Sous-Directeur chargé des finances, OSG		Canada	Externe
P-5 Coordinateur, Programmes de transport aérien, ATB		Sri Lanka	Interne
P-4 Administrateur (normes et procédures), Services de la circulation aérienne, SPO/ATS, SOA, ANB		Maurice	Interne
P-4 Expert, Aérodromes, routes aériennes et aides au sol, ANB		Malaisie	Interne
P-4 Expert, Section des enquêtes et de la prévention des accidents, ANB		Islande	Externe
P-4 Expert, Vérification et évaluation, EAO, OSG		Royaume-Uni	Externe
P-4 Expert, Exploitation/Navigabilité, ANB		Costa Rica	Externe
P-4 Expert régional (sécurité des vols), Bangkok		Singapour	Externe
P-4 Expert régional, Communication, navigation et surveillance, Le Caire		Yémen	Externe
P-4 Gestionnaire (assurance de la qualité), SOA, ANB		Canada	Externe
P-4 Administrateur (normes et procédures), Routes aériennes et aides au sol, SOA, ANB		Bulgarie	Externe
P-4 Expert régional, Communication, navigation et surveillance, Bangkok		Chine	Interne
P-4 Expert, Exploitation/Navigabilité, ANB		Belgique	Externe
P-3 Administrateur (comptabilité), FSP, FSV, FIN, OSG		Canada ⁱ	Interne

Classe/Titre	Nationalité	Source
2006		
PO Directeur régional de l'OACI, Dakar	Mali	Externe
PO Directeur régional de l'OACI, Nairobi	Lesotho	Interne
PO Directeur régional de l'OACI, Mexico	États-Unis	Externe
P-5 Chef de la Section d'exécution des projets, Asie et Pacifique, TCB	Allemagne	Interne
P-5 Directeur régional adjoint, Dakar	Gambie	Externe
P-5 Directeur régional adjoint, Le Caire	Jordanie	Externe
P-5 Chef de la Section des services financiers, FIN, OSG	Italie	Externe
P-5 Chef de la Section des audits de supervision de la sécurité, SSA, OSG	Canada	Interne
P-5 Directeur régional adjoint, Paris	Roumanie	Interne
P-5 Chef de la Section des spécifications et des éléments indicatifs, S&F, ATB	France	Interne
P-5 Chef de la Section du recrutement, de l'effectif et des études, HRB, ADB	France ⁱⁱ	Externe
	Canada	Externe
P-5 Chef de la Section des analyses et des bases de données, ATB	Australie	Interne
P-4 Gestionnaire (assurance de la qualité), SOA, ANB	Canada	Externe
P-4 Expert régional, Aérodromes et aides au sol, Bangkok	Inde	Externe
P-4 Expert régional, Communication, navigation et surveillance, Nairobi	Ghana	Interne
P-4 Expert régional, Mise en œuvre des systèmes de navigation aérienne, Paris	Azerbaïdjan	Externe
P-4 Expert régional (sécurité des vols), Mexico	Nicaragua	Externe
P-4 Expert, Enquêtes et prévention des accidents, ANB	Italie ⁱⁱⁱ	Externe
	Afrique du Sud	Externe
P-4 Expert régional, Gestion du trafic aérien, Le Caire	Lesotho	Externe
P-4 Administrateur, Exécution des projets, Amériques, TCB	Espagne	Externe
P-4 Expert, Programme de la stratégie unifiée, ANB	États-Unis	Externe
P-4 Expert régional (sécurité des vols), Nairobi	Sri Lanka	Externe
P-4 Expert régional (sécurité des vols), Mexico	Pakistan	Externe
P-4 Expert (navigabilité), FLS, ANB	Royaume-Uni	Externe
P-4 Expert, Gestion du trafic aérien, ATM, ANB	Brésil	Externe
P-4 Expert régional, Communication, navigation et surveillance, Mexico	Honduras	Externe
P-4 Expert régional, Météorologie, Dakar	Côte d'Ivoire	Externe
P-4 Administrateur (normes et procédures), SOA, SSA, OSG	Italie	Interne
P-4 Expert, Gestion du trafic aérien, ATM, ANB	États-Unis	Externe
P-4 Expert, Communication, navigation et surveillance, CNS, ANB	Islande	Externe
P-3 Administrateur, Valorisation du personnel, SER, HRB, ADB	Venezuela	Externe
P-3 Expert régional, Communication, navigation et surveillance, Bangkok	Inde	Externe
P-3 Superviseur, Groupe d'administration du personnel des services extérieurs, FPS, TCB	Allemagne	Externe
P-3 Administrateur (budget), FSV, FIN, OSG	Canada ¹	Interne
P-2 Administrateur (comptabilité), ASV/ASG, FIN, OSG	Canada ¹	Interne
P-2 Expert associé, Environnement, ENV, ATB	Portugal	Externe
P-2 Analyste programmeur, ICT, ADB	Pakistan	Externe

ⁱ Avec incidence sur la RGE (promotion d'une personne de la catégorie GS)ⁱⁱ Candidat ayant refusé l'offre de nomination ; un autre candidat a été nomméⁱⁱⁱ Candidat nommé, puis nommé à un autre poste après arrivée en fonction

APPENDICE F

Tableau 1
NATIONALITÉS DES CANDIDATS NOMMÉS À
DES POSTES SOUMIS À LA RGE
DU 1^{er} JANVIER 2007 AU 30 JUIN 2007

Classe/Titre	Nationalité	Situation	Source
Directeur de la navigation aérienne	États-Unis	Au-dessous	Externe
Directeur de la coopération technique	Canada	Au-dessus	Externe
Directeur de l'administration et des services	Chine	Au-dessus	Externe
Directeur du transport aérien	Nigéria	Au-dessus	Externe
PO Sous-Directeur chargé des audits de sécurité et de sûreté, OSG	Maroc	Au-dessus	Interne
P-5 Directeur régional adjoint, Bangkok	Australie	Au-dessus	Externe
P-5 Chef de la Section des aérodromes, routes aériennes et aides au sol, ANB	Chine	Au-dessus	Interne
P-5 Chef de la Section de la coordination et de la communication des audits, SSA, OSG	Canada	Au-dessus	Interne
P-4 Expert technique, AIG, ANB	Finlande	Au niveau	Externe
P-4 Expert des services extérieurs, FAP, TCB	États-Unis	Au-dessous	Externe
P-4 Expert régional, Mise en œuvre des systèmes (météorologie), Paris	Bulgarie	Au-dessus	Interne
P-4 Expert régional, Aérodromes et aides au sol, Mexico	Bolivie	Au niveau	Externe
P-4 Expert régional, Mise en œuvre des systèmes de navigation aérienne, Paris	Roumanie	Au niveau	Externe
P-4 Économiste, EPM, ATB	Espagne	Au niveau	Externe
P-4 Expert régional, Sécurité des vols, Lima	Costa Rica	Au-dessus	Interne

Tableau 2*
NATIONALITÉS DES CANDIDATS NOMMÉS À
DES POSTES NON SOUMIS À LA RGE
DU 1^{er} JANVIER 2007 AU 30 JUIN 2007

Classe/Titre	Nationalité	Source
P-5 Chef de la Section arabe, LPB, ADB	Soudan	Externe
P-4 Expert régional, Sûreté de l'aviation, Bangkok	Australie/ Royaume-Uni	Externe
P-2 Administrateur de serveur, ICT, ADB (poste temporaire)	Canada	Externe

* Pour information seulement